



Tél./Tel. 02/660.44.03 - 0475/59.02.34 - Fax. 02/660.76.12
info@immolaurent.be – **IMMO LAURENT**
rue des Deux Chaussées 6 – Tweesteenwegenstraat 6
Oudergem - 1160 - Auderghem

ref : BOURGET-OJ-AGEO-2017-05-09

Bruxelles, le 08/06/2017

PROCES-VERBAL de l'Assemblée extra-ordinaire du 8 Juin 2017 –

ACP LE BOURGET 1 Rue Georges de Lombaerde – 1140 Bruxelles. N° d'entreprise 0844.946.511

Le syndic a convoquer une assemblée extra-ordinaire en urgence le 9 Mai 2017 . Lors de la convocation une lettre explicative a été joint. Cette lettre est annexé à la convocation.

Mr. Jacques Walckiers géomètre expert immobilier assiste à cette assemblée comme conseil de Immo Laurent et a procuration de Mme. David

Mr. Arnaud Bastien co-locataire et designer du projet assiste à l'assemblée

L'architecte Mr. Léopold d'Ursel est présent

Mme. Audrey Delwaide assiste à l'assemblée en tant que conseillère de Mr. de Hertaing.

Cette assemblée est convoquée sur demande de Mr. Rotsart de Hertaing qui nous a adressé la lettre recommandée du 17 Avril 2017, contresignée par 20% des copropriétaires et dont copie a été annexé à la convocation.

1.- Vérification des présences, des procurations, des droits de vote et validité de l'assemblée.
Double quorum requis (50% de copropriétaires et/ou représentés et 50% des quotités)

Nombre de copropriétaires présents : 18/24
quotités représentées : 843/984

L'assemblée Extra-Ordinaire est valablement constituée et peut délibérer sur l'ordre du jour repris dans la convocation. Les décisions doivent être prises conformément aux dispositions légales et aux statuts de l'ACP LE BOURGET

L'assemblée aborde l'ordre du jour et prend les décisions actées ci-après :
La séance est ouverte à 17.30 heures

2.- Nomination d'un Président de séance et d'un secrétaire

L'assemblée à l'unanimité désigne Mme. Laurent gérante de Immo Laurent comme secrétaire et Mr. Loos comme président.

3.- Projet urbanistique

Mr. Arnaud Bastien explique le projet et distribue des plans.

Mr. de Hertaing a l'intention de rajouter un étage supplémentaire sur son appartement existant.

Carina Laurent
IPI n° 504575
Membre Chambre des
Experts (KAVEX)

Garantie des fonds
Assurance Prof.
Allianz
Police n°
ZCN600033273

Borgstel, Allianz
Verzekering BA
polis nr.
ZCN600033273

Carina Laurent
BIV n° 504575
Lid Kamer Experten
(KAVEX)

Ondernemingsnr.:
0848 968 447



Immo Laurent

Tél./Tel. 02/660.44.03 - 0475/59.02.34 - Fax. 02/660.76.12
info@immolaurent.be - **IMMO LAURENT**
rue des Deux Chaussées 6 – Tweesteenwegenstraat 6
Oudergem - 1160 - Auderghem

Mr. de Hertaing demande un accord de principe sur le projet tel qu'il a été présenté :

- Sous réserve de toutes implications potentielles en matière financière qui pourraient être imputées aux propriétaires.

Il est posé la question à l'assemblée de marquer accord sur ce qui précède.

L'assemblée passe au vote : 681 sur 843 vote oui.

Vote contre : Cournet, Loos, Maes, David.

Il y a une majorité de 80,78%.

L'accord de principe est accepté

Il est posé la question à L'assemblée de consulter un avocat sur l'indemnité éventuelle

Vote pour : Mr. Loos, Mme. David et Mme. Linskens.

L'assemblée reporte les prochains points à la prochaine assemblée.

L'assemblée se termine à 20.22 heures.

Brigitte Rotsart *Tauhooy* *Pour de Groot*
De Bruyne *Fratti* *Dhuij*
Schmitz *Karawac* *Schmitz*
Braem *De Bruyne* *Pour Coppens*
Pour Maxeur Rotsart
de Hertaing
Ghysen

Carina Laurent
IPI n° 504575
Membre Chambre des
Experts (KAVEX)

Garantie des fonds
Assurance Prof.
Allianz
Police n°
ZCN600033273

Borgstel. Allianz
Verzekering BA
polis nr.
ZCN600033273

Carina Laurent
BIV n° 504575
Lid Kamer Experten
(KAVEX)

Ondernemingsnr.:
0848 968 447